

# LES ECHOS DE LAMBERVILLE

Décembre 2011

Numéro 11



La mairie est ouverte le vendredi de 13h à 16h30

Tel : 02-33-56-56-47

Mail : [mairie.lamberville@ozone.net](mailto:mairie.lamberville@ozone.net)

Permanence du Maire le mercredi de 19h à 20h

# EDITORIAL

Le ciel s'assombri au dessus de nos communes rurales. Petit à petit l'étau se resserre. Nos décideurs ont beau répéter avec des trémolos dans la voix que la commune est le lieu par excellence ou s'exprime la démocratie, et qu'à ce titre, il faut les préserver, ils ne joignent pas l'acte à la parole.

Pour étayer ces quelques lignes voici 3 exemples pris au hasard.

**L'urbanisme** : depuis le grenelle de l'environnement, on nous explique qu'il ne faut plus construire à la campagne, il faut préserver l'espace agricole et continuer à construire autour des villes et des gros bourgs.

Ce coup de frein à la construction est un coup de frein au développement de nos communes, la taxe d'habitation étant depuis la réforme fiscale la principale taxe perçue par la commune.

**L'accessibilité** : d'après une étude diligentée par notre communauté de communes, nous devrions pour rendre notre église accessible engager des travaux pour un montant de 70 000 €.

En ce qui concerne la voirie, entre les abords de la mairie et de l'église, c'est 130 000 € que nous devrions dépenser pour la rendre accessible à tout type de personnes handicapées.

Le budget d'une commune de 170 habitants ne pourra supporter ces travaux.

**Le ramassage scolaire** : jusqu'à présent, les circuits scolaires étaient organisés et revus tous les ans en fonction des enfants à transporter. Les cars scolaires sans faire du porte à porte passaient dans les villages où se trouvaient les enfants.

A partir de la rentrée 2012, le Conseil Général en charge de ce service a décidé sans aucune concertation de supprimer 2 500 arrêts dans le département.

Ce qui va se traduire chez nous par un seul point d'arrêt dans le meilleur des cas. Les parents seront donc obligés d'emmener les enfants au centre de la commune dans un lieu sécurisé avec si possible une garderie. Encore une grosse dépense à supporter par notre budget communal.

Ces trois exemples nous donnent une petite idée des obstacles que nous aurons à surmonter dans les prochaines années.

Mais je reste malgré tout optimiste, et c'est dans la force de notre attachement à vivre dans nos petites communes rurales que nous trouverons l'énergie pour résoudre tous ces problèmes.

Le Maire  
François de BRUNVILLE

# ETAT CIVIL 2011

**NAISSANCES** :      4 janvier : Hermeline DUVIVIER  
                                 11 juillet : Alexane MONTAIGNE  
                                 18 juillet : Enzo ASSELOT  
                                 12 septembre : Hugo BROCHARD  
                                 3 décembre : Audrey LAFORÊT  
                                 28 décembre : Zoé LEPAS

---

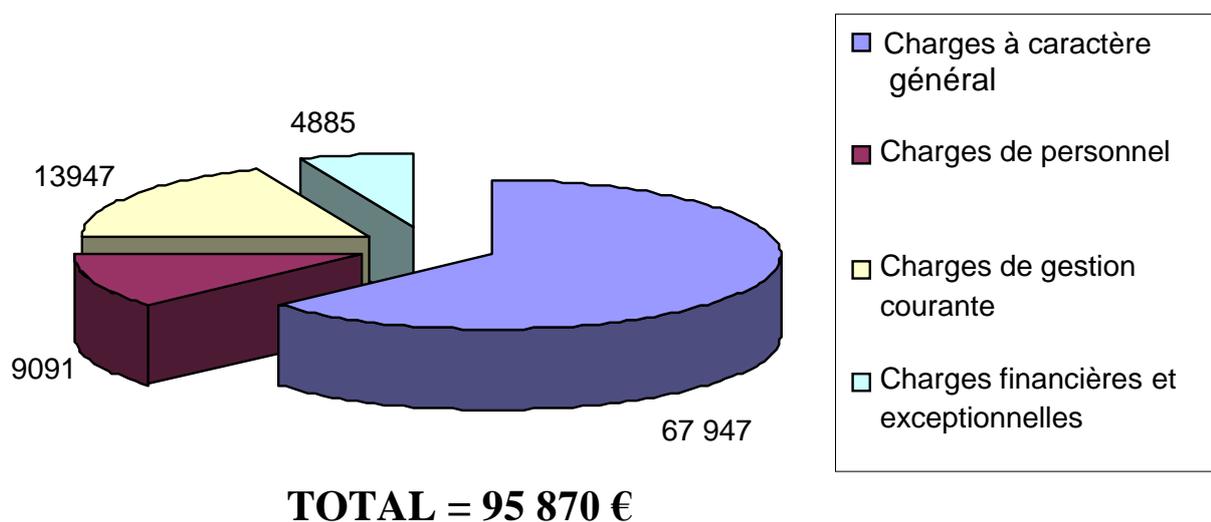
**DECES** :                2 juin : Ernest CROCQUEVIEILLE  
                                 8 août : Germaine BOURDON

---

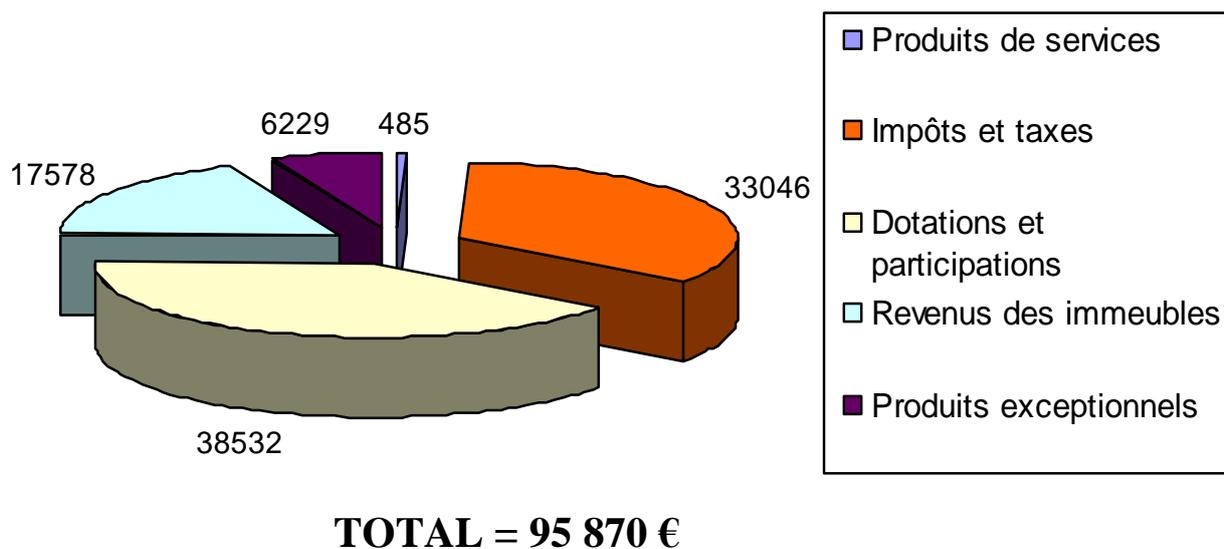


# BUDGET

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

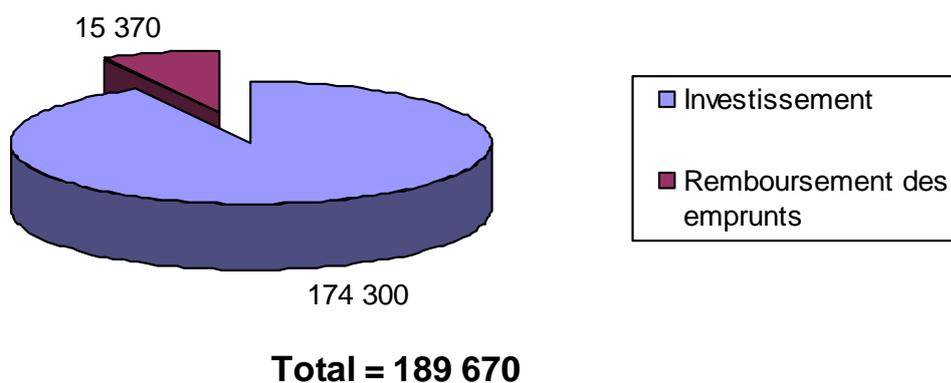


## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

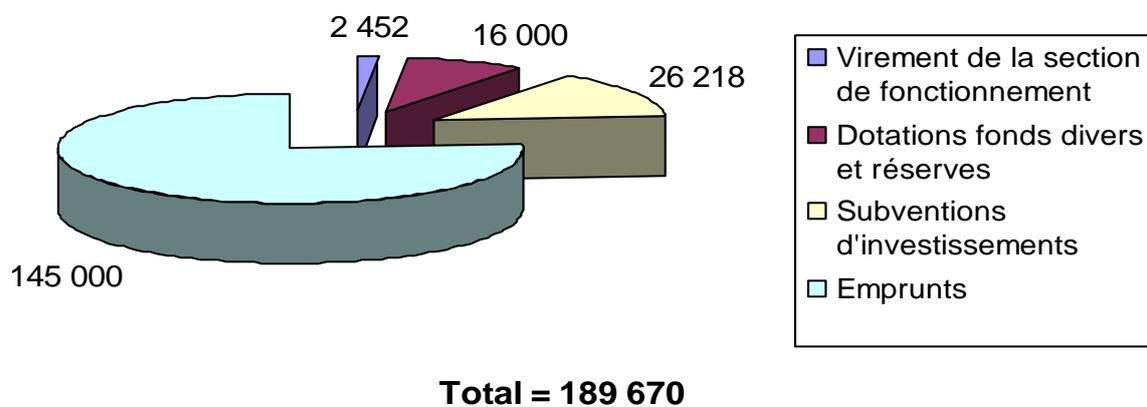


# BUDGET

## Dépenses d'investissements



## Recettes d'investissements



# LES P'TITS LOUPS

L'association « Les p'tits loups » est gérée par une équipe de bénévoles qui donnent de leur temps pour animer des ateliers dans la nouvelle salle ainsi que des sorties pédagogiques pour les enfants.



Janvier : Galette des Rois fabriqués par Corine, la fréquentation était à la baisse en raison des petites maladies de l'hiver supportées par les enfants.

Février : Carnaval avec la commune de Biéville, promenade et danses accompagnée de confettis avec dégustation de crêpes.

Mars : Fabrication des décorations de tables (drapeaux aux couleurs de la France et de l'Italie) pour la soirée italienne du 9 avril 2011. En raison du beau temps, les pt'tits loups ont vite déserté l'atelier pour aller jouer dehors.

Mai : Décoration de cadre photos et fabrication de porte clés pour la fête des mères et des pères.

Juin : Après-midi jeux d'extérieurs avec un soleil radieux et visite d'un parc à Huîtres en tracteur à Gouville sur Mer avec l'entente Biéville. Un pique-nique à la mer et une pêche à pied ont fait le bonheur des petits et des grands.

Septembre : Visite de l'Aquarium de Granville.

Après 4 ans de mandat, Corine a laissé sa place de présidente à Sindy avec une nouvelle équipe qui compte à ce jour, 27 enfants.

L'année s'est terminée avec le traditionnel Arbre de Noël, fêté dans la nouvelle salle de Lamberville spécialement aménagée pour les p'tits loups. Toute l'équipe des p'tits loups remercie la commune pour cet investissement.





# COMITÉ DES FÊTES

## Résumé des activités 2011

**-le 26 février : La soirée à la salle de Biéville** a réuni 117 personnes. Le couscous et la langue de bœuf ont été bien appréciés par tous, avant d'entamer quelques pas de danse qui se sont parfois terminés tard dans la nuit.

**-le 25 juin : Sortie au salon de l'aéronautique du Bourget**

La 49<sup>ème</sup> édition de ce salon international nous a permis d'admirer de près les plus beaux aéronefs, et d'en voir certains en vol dans des présentations exceptionnelles, comme l'A380 ou le Rafale. Il était même possible pour ceux qui l'on voulu de visiter le musée de l'aéronautique tout proche... Pour les 61 personnes présentes, la journée a été longue, mais bien remplie et riche en images.



**-le 31 juillet : Fête patronale à Lamberville – 35<sup>ème</sup> édition**

Cette année, la messe a été célébrée dans l'église de Lamberville par le Père Leblond, vicaire général avec comme de coutume distribution de pains bénits. Puis les 665 convives ont pris part au méchoui, avant de participer aux jeux champêtres dans l'après-midi. Les 1600 pochettes se sont bien vendues. Le feu d'artifice sur le thème des 1100 ans de la Normandie est venu clôturer la soirée. En nouveauté cette année, nous avons proposé des galettes/saucisses en soirée.



N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour garantir la bonne marche de nos activités.

Le bureau du comité des fêtes

**Pour vous...**

*Toujours en location à petit prix pour vos besoins :  
Tables, banc, sonorisation, tente modulable...  
Contactez Marius Gaillard à Biéville – 02.33.56.16.48*

# L'Art Floral



**L'art floral** est l'art de créer des compositions florales dans des vases, des bols ou des paniers, de créer des bouquets ou créer des compositions florales à l'aide de fleurs, de feuilles...

En ateliers d'une vingtaine de participantes, nous travaillons sur un thème donné. Il est le plus souvent inspiré par la nature elle-même, et les exercices conçus pour vous permettre d'acquérir une large palette de techniques.

Nous composons notre bouquet, d'abord en suivant les instructions, puis de plus en plus librement. Et nous profitons toujours du coup d'œil avisé d'un professeur.

Et à la fin, nous rapportons notre composition pour égayer notre intérieur. On arrive rapidement à des résultats très décoratifs !

Cet atelier permet de travailler ensemble pour le plaisir et de créer des amitiés !!!

L'année se termine autour d'une bonne table au Restaurant.

# LES AMIS DE LA GAÏTE

L'Association des Amis de la gaieté est heureuse de se retrouver une fois par mois pour partager ensemble des activités tels que les jeux de cartes, dominos ainsi que des petites randonnées.

Nous avons pu partager gracieusement la galette des Rois dimanche 14 janvier.

Un repas de Noël préparé par Paulette et Yvonne, a été très apprécié par 28 personnes. Deux repas sont prévus courant mars et juin.

Cette année, deux voyages ont été organisés :

La sortie à St sauveur Lendelin a réunie 13 personnes.

La « Fête du cochon » à Dol de Bretagne, a rassemblé 54 personnes.

Le 27 septembre, la sortie avec la Fédération de Saint-Lô a rassemblé 14 personnes autour d'un bon repas finissant par des chansons.



N'hésitez pas à nous rejoindre au Club dès votre soixantième anniversaire, pour un moment de convivialité, les Amis de la Gaieté vous attendent !!!!

# LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



Comme chaque année, la société a organisé une soirée dansante à la salle de Giéville, Merci aux nombreux invités qui ont répondu présent ce soir là, merci également à tous les bénévoles qui ont apporté leur concours à la réalisation de cette soirée.

Le 15 septembre avait lieu l'Assemblée Générale.

Après les comptes-rendus de la campagne 2010-2011, le bureau procède à la réélection du tiers sortant. Lors de cette réunion, il est décidé de ne pas faire de battue en octobre en raison de la maturité précoce du maïs. Six lâchers sont prévus dans la saison de chasse.

Malgré l'absence de battue en Octobre, à la date de publication de ce communiqué, nous recensons 18 renards tués dans la saison lors de micros battues faites par les chasseurs.

Cette année nous avons eu un problème qui semblerait être dû à l'indélicatesse de chasseurs invités lors des lâchers, nous présentons nos excuses à la personne victime de ces faits et nous espérons que ces actes d'incivilité ne se renouvelleront pas dans les années à venir, faute de quoi il sera nécessaire d'envisager des représailles.



Enfin merci à la municipalité pour sa subvention annuelle.

# LES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, l'Association des Anciens Combattants de LAMBERVILLE était présente aux manifestations à la reconnaissance du monde des Combattants et à la mémoire de ses disparus.

Le 11 avril, à Saint-Lô : Congrès Départemental de l'UNC : 250 drapeaux, la musique militaire et 1500 congressistes se sont rendus à l'église Notre Dame pour assister à la messe du souvenir célébrée par Monseigneur LALANNE. Après la cérémonie, le cortège s'est dirigé pour se recueillir vers le monument aux morts de Saint-Lô.

Le 8 mai à Biéville

Le 12 juin au Comité du 60<sup>ème</sup> à Torigni sur Vire

Le 1<sup>er</sup> août au Village de la Bigne à Torigni sur Vire

Le 11 novembre à Condé sur Vire : messe pour tout le canton suivi du dépôt de gerbe à Lamberville et à Biéville

Le 5 décembre à Brécrouville : commémoration AFN.



# DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



La communauté de communes vient de prendre la compétence *élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)*. Ayant pour objet de définir les règles d'occupation des sols, le PLUi se fonde sur un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit la stratégie politique de l'intercommunalité pour les 10 prochaines années. Il s'agit d'une démarche ambitieuse sur 3 à 5 ans qui permettra de réfléchir sur des thématiques concrètes telles que l'habitat, le développement économique, les déplacements, ou encore l'agriculture. Assistée des services de l'Etat et du CAUE, la communauté de communes procèdera début 2012 au choix du bureau d'études qui sera chargé de l'élaboration du PLUi. Un effort tout particulier sera apporté à la concertation avec la population pour donner la possibilité à chacun d'exprimer ses attentes et sa vision du territoire.

## Aménagement de zones d'activités

Face à la crise économique, la communauté de communes s'engage résolument dans l'aménagement de nouvelles zones d'activités. Une 1<sup>ère</sup> zone verra le jour au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 sur Condé-sur-Vire près de l'échangeur de l'axe RN 174 (ZA de la Fauquetière). Une 2<sup>nde</sup> zone d'activités sera aménagée à St-Amand, sur les terrains situés derrière Carrefour (ZA de la Détourbe 2). 10 ha seront ainsi équipés et dévolus aux entreprises artisanales, commerciales et de services. Début des travaux : 2<sup>nd</sup> semestre 2012.



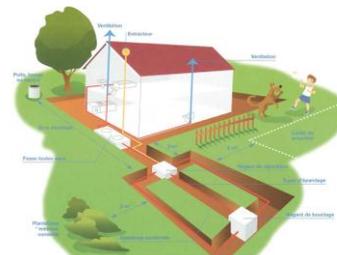
## Collecte des ordures ménagères : appel d'offres en 2012



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la communauté de communes a la compétence *déchets* sur l'ensemble des 15 communes du canton. Les marchés de collecte arrivant à échéance, un appel d'offres sera lancé en 2012. Des changements dans les jours de ramassage sont attendus. Une information complète sera diffusée auprès des habitants le moment venu.

## Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

A l'été 2011, la communauté de communes a lancé, en partenariat avec le bureau d'études STGS, une vaste campagne de diagnostic portant sur les habitations équipées d'un assainissement autonome (fosse septique, fosse toutes eaux...). Plus de 2800 installations devront être contrôlées d'ici fin 2012 en application de la réglementation. Les communes de Guilberville, Giéville, Brectouville et Torigni-sur-Vire ont déjà été diagnostiquées. Le lancement des contrôles sera précédé, sur chaque commune, d'une réunion publique d'information présentant les enjeux et le déroulement des visites. Pour plus de renseignements, des permanences d'information SPANC ont lieu les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis du mois de 9h à 12h à la communauté de communes.



## Pôle de santé multisite

Devant la pénurie de médecins observée dans le canton et les environs, la communauté de communes a décidé de créer un pôle de santé libéral et ambulatoire (PLSA). Le projet prévoira la construction d'une antenne principale sur Torigni/St-Amand, et l'agrandissement de la maison médicale de St-Jean des Baisants. Plus de 20 professionnels de santé sont concernés. Les travaux commenceront au 2<sup>nd</sup> semestre 2012 pour une livraison attendue fin 2013.

➤ **Contact :** Communauté de communes du canton de Torigni-sur-Vire  
1 rue de la Gare - BP 40028

50160 Torigni-sur-Vire

Tél : 02 33 55 46 50 - Fax : 02 33 55 00 70

ccctorignisurvire@wanadoo.fr



# OBTENTION DES PAPIERS ADMINISTRATIFS

## Carte d'identité

2 photos d'identité format 3,5 X 4,5 cm  
1 copie intégrale d'acte de naissance (seulement pour une première demande)  
1 justificatif de domicile récent  
ancienne carte d'identité  
formulaire rempli et signé

(1 justificatif de domicile récent du représentant légal pour les mineurs)

## Passeport

### Rappel

**depuis le 21 avril 2009, les demandes de passeport sont uniquement reçues dans 20 communes de la Manche, les plus proches de Lamberville étant SAINT-LO et AGNEAUX.**

Copie intégrale de l'acte de naissance  
Photocopie de la carte d'identité (ainsi que la carte d'identité du représentant légal pour un mineur)  
2 photos d'identité 3,5 x 4,5 cm  
1 justificatif de domicile récent (du représentant légal pour un mineur)  
timbres fiscaux 86 € pour un majeur ; 42 € pour un mineur de 15 ans et plus ; 17 € pour un mineur de moins de 15 ans.  
Formulaire rempli et signé (du représentant légal pour un mineur)  
Ancien passeport (sauf s'il comporte un ou des visas en cours de validité)  
Justificatif de l'autorité parentale pour un mineur (si divorce ou séparation)

## Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour les jeunes âgés de 16 ans, une attestation leur sera remise lors de leur passage

Livret de famille

Carte nationale d'identité de l'enfant

1 justificatif de domicile

## Inscription sur liste électorale

Carte nationale d'identité

1 justificatif de domicile récent